



-  Espaces boisés Classés
-  Les éléments de patrimoine ou de paysage à protéger ou à mettre en valeur
-  Protection des sites archéologiques
-  Emplacement réservé et numéro
-  Secteur d'isolement acoustique au voisinage des infrastructures de transport terrestre
-  Recul le long des voies départementales
-  Point de vue
-  Recul 100 m - loi littoral

- Emplacement réservé**
- V1 - Aménagement de la place de la mairie - superficie de 0.016 ha - bénéficiaire : commune
  - V2 - Aménagement du carrefour de Kervour - superficie de 0.160 ha - bénéficiaire : commune
  - V3 - Création de la voie de desserte (Kergrat) et aménagement du carrefour - superficie de 0.716 ha - bénéficiaire : commune
  - V4 - Aménagement d'une liaison douce entre la mairie et la future ZAC - superficie de 0.056 ha - bénéficiaire : commune
  - E1 - Extension du cimetière et aire de stationnement - superficie de 0.150 ha - bénéficiaire : commune
  - E2 - Aménagement d'une aire de stationnement pour école de Trezien - superficie de 0.212 ha - bénéficiaire : commune

**Zones urbaines**

- Ua Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de forte densité
- Ub Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de moyenne densité
- Uc Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de densité modérée
- Ud Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de faible densité
- Ul Zone d'activités destinées à regrouper les établissements à caractère industriel, artisanal
- Ui Zone à vocation de loisirs
- Um Zone dédiée aux installations militaires

**Zones à urbaniser**

- 1AU urbanisation immédiate sous réserve du schéma d'aménagement
- 2AU réserve foncière (ouverture possible après modification ou révision du PLU)
- 1AUa Future zone Ua
- 1AUad Future zone Uad - zone à vocation d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat, situées à proximité du bourg
- 1AUb Future zone Ub
- 1AUbe Future zone Ub de qualité environnementale
- 1AUli Future zone Ui
- 1AUL Future zone Ul
- 1AULc Future zone Ul - zone adaptée aux campings
- 1AULd Future zone Ul - zone adaptée aux campings
- 2AULe Future zone 1AUbe de qualité environnementale

**Zone agricole**

- A Zone agricole
- Ad Déchetterie

**Zones naturelles et forestières**

- N Zone naturelle à protéger
- Ng Zone à vocation de pratique de golf
- NH Zone d'habitation diffuse à moins de 100 m de bâtiments agricoles
- NL Zone de loisirs
- Np Zone à vocation d'aménagement d'aire de stationnement
- Nr Zone d'habitation diffuse à plus de 100 m de bâtiments agricoles
- Ns Espaces remarquables

**Emplacement réservés**

- V1 - Aménagement de la place de la mairie - superficie de 0.016 ha - bénéficiaire : commune
- V2 - Aménagement du carrefour de Kervour - superficie de 0.160 ha - bénéficiaire : commune
- V3 - Création de la voie de desserte (Kergrat) et aménagement du carrefour - superficie de 0.716 ha - bénéficiaire : commune
- V4 - Aménagement d'une liaison douce entre la mairie et la future ZAC - superficie de 0.056 ha - bénéficiaire : commune
- E1 - Extension du cimetière et aire de stationnement - superficie de 0.150 ha - bénéficiaire : commune
- E2 - Aménagement d'une aire de stationnement pour école de Trezien - superficie de 0.212 ha - bénéficiaire : commune

**Zones urbaines**

- Ua Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de forte densité
- Ub Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de moyenne densité
- Uc Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de densité modérée
- Ud Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de faible densité
- Ul Zone d'activités destinées à regrouper les établissements à caractère industriel, artisanal
- Ui Zone à vocation de loisirs
- Um Zone dédiée aux installations militaires

**Zones à urbaniser**

- 1AU urbanisation immédiate sous réserve du schéma d'aménagement
- 2AU réserve foncière (ouverture possible après modification ou révision du PLU)
- 1AUa Future zone Ua
- 1AUad Future zone Uad - zone à vocation d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat, situées à proximité du bourg
- 1AUb Future zone Ub
- 1AUbe Future zone Ub de qualité environnementale
- 1AUli Future zone Ui
- 1AUL Future zone Ul
- 1AULc Future zone Ul - zone adaptée aux campings
- 1AULd Future zone Ul - zone adaptée aux campings
- 2AULe Future zone 1AUbe de qualité environnementale

**Zone agricole**

- A Zone agricole
- Ad Déchetterie

**Zones naturelles et forestières**

- N Zone naturelle à protéger
- Ng Zone à vocation de pratique de golf
- NH Zone d'habitation diffuse à moins de 100 m de bâtiments agricoles
- NL Zone de loisirs
- Np Zone à vocation d'aménagement d'aire de stationnement
- Nr Zone d'habitation diffuse à plus de 100 m de bâtiments agricoles
- Ns Espaces remarquables



**DOCUMENT GRAPHIQUE 3.1**

Révision prescrite par délibération du CM le : 05 juillet 2009  
 Débat public organisé au sein du CM le : 04 juin 2012  
 PLU arrêté par délibération du CM le : 14 octobre 2013  
 PLU approuvé par délibération du CM le : 06 octobre 2014  
 PLU rendu exécutoire le :

échelle : 1:5 000 l/m  
 Origine Cadastre (c) Droits de l'Etat réservés



Bernard LEOPOLD Architecte D.P.L.G. et U. de M. (Morlaix) - Urbansite  
 15 place des coques 29000 Morlaix - tél : 02 98 63 04 05 - fax : 02 98 68 79 92

**Zones urbaines**

- Ua Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de forte densité
- Ub Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de moyenne densité
- Uc Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de densité modérée
- Ud Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de faible densité
- Ul Zone d'activités destinées à regrouper les établissements à caractère industriel, artisanal
- Ui Zone à vocation de loisirs
- Um Zone dédiée aux installations militaires

**Zones à urbaniser**

- 1AU urbanisation immédiate sous réserve du schéma d'aménagement
- 2AU réserve foncière (ouverture possible après modification ou révision du PLU)
- 1AUa Future zone Ua
- 1AUad Future zone Uad - zone à vocation d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat, situées à proximité du bourg
- 1AUb Future zone Ub
- 1AUbe Future zone Ub de qualité environnementale
- 1AUli Future zone Ui
- 1AUL Future zone Ul
- 1AULc Future zone Ul - zone adaptée aux campings
- 1AULd Future zone Ul - zone adaptée aux campings
- 2AULe Future zone 1AUbe de qualité environnementale

**Zone agricole**

- A Zone agricole
- Ad Déchetterie

**Zones naturelles et forestières**

- N Zone naturelle à protéger
- Ng Zone à vocation de pratique de golf
- NH Zone d'habitation diffuse à moins de 100 m de bâtiments agricoles
- NL Zone de loisirs
- Np Zone à vocation d'aménagement d'aire de stationnement
- Nr Zone d'habitation diffuse à plus de 100 m de bâtiments agricoles
- Ns Espaces remarquables

**Emplacement réservés**

- V1 - Aménagement de la place de la mairie - superficie de 0.016 ha - bénéficiaire : commune
- V2 - Aménagement du carrefour de Kervour - superficie de 0.160 ha - bénéficiaire : commune
- V3 - Création de la voie de desserte (Kergrat) et aménagement du carrefour - superficie de 0.716 ha - bénéficiaire : commune
- V4 - Aménagement d'une liaison douce entre la mairie et la future ZAC - superficie de 0.056 ha - bénéficiaire : commune
- E1 - Extension du cimetière et aire de stationnement - superficie de 0.150 ha - bénéficiaire : commune
- E2 - Aménagement d'une aire de stationnement pour école de Trezien - superficie de 0.212 ha - bénéficiaire : commune

**Zones urbaines**

- Ua Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de forte densité
- Ub Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de moyenne densité
- Uc Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de densité modérée
- Ud Zone d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat de faible densité
- Ul Zone d'activités destinées à regrouper les établissements à caractère industriel, artisanal
- Ui Zone à vocation de loisirs
- Um Zone dédiée aux installations militaires

**Zones à urbaniser**

- 1AU urbanisation immédiate sous réserve du schéma d'aménagement
- 2AU réserve foncière (ouverture possible après modification ou révision du PLU)
- 1AUa Future zone Ua
- 1AUad Future zone Uad - zone à vocation d'habitat et d'activités compatibles avec l'habitat, situées à proximité du bourg
- 1AUb Future zone Ub
- 1AUbe Future zone Ub de qualité environnementale
- 1AUli Future zone Ui
- 1AUL Future zone Ul
- 1AULc Future zone Ul - zone adaptée aux campings
- 1AULd Future zone Ul - zone adaptée aux campings
- 2AULe Future zone 1AUbe de qualité environnementale

**Zone agricole**

- A Zone agricole
- Ad Déchetterie

**Zones naturelles et forestières**

- N Zone naturelle à protéger
- Ng Zone à vocation de pratique de golf
- NH Zone d'habitation diffuse à moins de 100 m de bâtiments agricoles
- NL Zone de loisirs
- Np Zone à vocation d'aménagement d'aire de stationnement
- Nr Zone d'habitation diffuse à plus de 100 m de bâtiments agricoles
- Ns Espaces remarquables